Maisons départementales de proximité : nouveau planning à compter du 1er juin

Toutes les maisons départementales de proximité sont **ouvertes sans rendez-vous de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**
Attention, l'été dès le 29 juin les horaires varient : ouverture de 8h15 à 12h15 et de 12h45 à 16h15.